

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

A. ANNEXES NUMÉRISÉES

à transmettre via SATAC 2 à la commune lors de la demande de permis de construire

SANCTION SIMPLIFIÉE (MINIME IMPORTANCE)

nombre *dénomination des annexes*

Bordereau accompagnant la demande, signé
~~Extrait du registre foncier~~ [ce n'est plus nécessaire depuis le 1er janvier 2026](#)
Plan de situation sur un extrait de plan du registre foncier récent
Plan ou croquis et éventuellement photos
Schémas ou plans des pièces habitables avec ouvertures (si nécessaire)
Accord écrit des voisins concernés (si souhaité)
Autre annexe exigée

SANCTION DÉFINITIVE

nombre *dénomination des annexes*

Bordereau accompagnant la demande, signé
~~Extrait du registre foncier~~ [ce n'est plus nécessaire depuis le 1er janvier 2026](#)
Dossier de plans (art.46 RELConstr.)
Plan de situation établi par un ingénieur géomètre inscrit au registre ou issu du SGRF si volumétrie et emprise existantes non modifiées
Courrier ou/et demande de dérogation
Schémas explicatifs et calculs des dimensions de la construction
Annexe cantonale (ECAP - Déclaration de compétence, ECAP - Questionnaire particulier, PC - Demande ou dispense abri, SENE - Formulaire énergétique, SENE - Formulaire radon, SENE - Diagnostic polluants, etc.)
Autre annexe exigée

REMARQUE - L'ingénieur géomètre inscrit au registre télécharge dans SATAC 2 un plan de situation qui sera publié sur le Guichet cartographique avec l'avis d'enquête durant l'enquête publique uniquement

B. ANNEXES NUMÉRISÉES LORS DE COMPLÉMENTS OU MODIFICATION DE PLANS/DOCUMENTS EN COURS DE PROCÉDURE

à insérer dans SATAC 2 (en plus des pièces papier, point D.)

nombre *dénomination des annexes*

Bordereau accompagnant modification, signé
Dossier de plans modifiés (date de modification et indication des modifications obligatoires)

C. PIÈCES PAPIER

à transmettre obligatoirement à la commune lors de la demande de permis de construire (en plus des annexes numérisées, point A.)

SANCTION SIMPLIFIÉE (MINIME IMPORTANCE)

nombre dénomination des annexes

3	Bordereau accompagnant la demande, signé
3	Extrait du registre foncier ce n'est plus nécessaire depuis le 1er janvier 2026
3	Formulaire de demande de permis de construire
3	Plan de situation sur un extrait de plan du registre foncier récent
3	Plan ou croquis et éventuellement photos
3	Schémas ou plans des pièces habitables avec ouvertures (si nécessaire)
3	Accord écrit des voisins concernés (si souhaité)
	Autre annexe exigée

SANCTION DÉFINITIVE

nombre dénomination des annexes

3	Bordereau accompagnant la demande, signé
3	Extrait du registre foncier ce n'est plus nécessaire depuis le 1er janvier 2026
3	Formulaire de demande de permis de construire
3	Dossier de plans (art.46 RELConstr.)
3	Plan de situation établi par un ingénieur géomètre inscrit au registre ou issu du SGRF si volumétrie et emprise existantes non modifiées
3	Courrier ou/et demande de dérogation
3	Schémas explicatifs et calculs des dimensions de la construction
	Autre annexe exigée

D. PIÈCES PAPIER LORS DE COMPLÉMENTS OU MODIFICATION DE PLANS/DOCUMENTS EN COURS DE PROCÉDURE

à transmettre obligatoirement à la commune (en plus des annexes numérisées, point B)

nombre dénomination des annexes

3	Bordereau accompagnant modification, signé
3	Dossier de plans modifiés (date de modification et indication des modifications obligatoires)